

Filière avicole

Dynamisme permanent

L'aviculture nationale, composée d'un secteur traditionnel fermier et un autre moderne et intensif, est en pleine croissance. En effet, la filière connaît un développement soutenu, notamment en ce qui concerne sa mise à niveau et spécialement avec l'avènement du Plan Maroc Vert. Il s'agit incontestablement de l'une des activités agricoles les plus dynamiques au Maroc.



Le développement du secteur avicole s'est accompagné par une progression de la moyenne nationale de consommation des viandes blanches. A titre

de comparaison, un Algérien ou un Tunisien consomment 12 kg de viandes blanches par an, contre 15,4 kg pour un Marocain. Cependant, la consommation moyenne des marocains en produits avicoles est

encore loin des normes internationales (26,2 kg en France, 33,3 kg en Malaisie et 50 kg aux Etats-Unis).

A noter que la viande blanche représente aujourd'hui 52% de l'ensemble des viandes consommées au Maroc.

Développement du secteur

L'aviculture a connu au cours des trois dernières décennies un bel essor, réalisant une croissance moyenne de près de 8% en termes de production de viande de volaille et 6% en termes de production d'œufs de consommation. La production avicole actuelle est estimée à plus de 440.000 tonnes de viande de volaille et 3,1 milliards d'œufs de consommation. Les infrastructures de production ont accompagné cette évolution, puisque la filière dispose de 40 usines de fabrication d'aliments composés, 47 couvoirs de production de poussins de type chair, et 4 couvoirs de production de poussins de type «ponte». On compte également 5.032 élevages

autorisés de poulet de chair, 307 élevages de dinde, 226 élevages de poules pondeuses et 23 abattoirs industriels avicoles agréés. Les investissements cumulés réalisés dans le secteur s'élèvent à 8,7 milliards de DH avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 21,1 milliards de DH (chiffres au 1er décembre 2009). La filière compte près de 98.000 emplois directs, assurés en permanence, auxquels il faut ajouter près de 225.000 emplois indirects, créés dans les circuits de commercialisation et de distribution.

Organisation et encadrement

Conscients de l'intérêt des organisations professionnelles dans le développement de toute activité économique, les opérateurs du secteur avicole se sont organisés en associations professionnelles représentant

chacune une branche d'activité de la filière de production. Ainsi, le secteur avicole est actuellement représenté par :

- L'Association des Fabricants d'Aliments Composés (AFAC),
- L'Association Nationale des Accoueurs Marocains (ANAM),
- L'Association Nationale des Producteurs d'Oeufs de Consommation (ANPO),
- L'Association Nationale des Abattoirs Industriels Avicoles (ANAVI),
- L'Association Nationale des Producteurs de Viandes de Volailles (APV).

Ces différentes associations sont regroupées au sein de la Fisa (Fédération interprofessionnelle du secteur Avicole), qui a pour objectif le développement de la capacité du secteur avicole à produire et à commercialiser des produits de qualité, à des prix compétitifs et accessibles aux consommateurs. La FISA vise



également à :

- Améliorer l'environnement technique et économique de la production et de la commercialisation des produits avicoles,

Filière avicole, dynamisme permanent



- Asseoir des ponts de communication avec les instances administratives pour un développement durable du secteur avicole,
- Informer, sensibiliser et encadrer les opérateurs du secteur avicole,
- Promouvoir la qualité et la consommation des produits avicoles.

La Fédération tire son financement de plusieurs sources, mais compte essentiellement sur les projets de coopération étrangère.

- Les cotisations annuelles des adhérents,
- Contrat-programme conclu selon le Plan Maroc Vert qui institue un fond dédié pour la recherche et le développement,
- Les contributions des membres aux frais de fonctionnement de la Fédération,
- Les recettes provenant des activités de la Fédération: publications, séminaires, manifestations professionnelles comme le Salon Dawajine, etc.

Commercialisation

Malgré les efforts considérables de la Fisa, la commercialisation demeure le maillon faible de la filière. Le circuit de commercialisation est complexe du fait de l'intervention de plusieurs intermédiaires. Pour le poulet, le circuit dominant est le marché du vif (gros, détail et tueries). A l'inverse, l'essentiel de la dinde passe par les abattoirs industriels. Une bourse des prix vient d'être installée à Had Soualem, fief de l'aviculture au Maroc, pour essayer de réguler les prix de vente au niveau national.

Crédit Dawajine

Pour accompagner le développement du secteur avicole au Maroc dans le cadre du Plan Maroc Vert, le Crédit Agricole du Maroc propose le «Crédit Dawajine» avec un taux de 3%. Grâce à l'application d'un taux bonifié de 6% dont 3% pris en charge par l'Etat, et ce pour une durée pouvant aller jusqu'à 7 ans, le crédit Dawajine permet aux aviculteurs affiliés à la Fisa de financer aux meilleures conditions, la mise à niveau des élevages existants ainsi que l'installation de nouveaux projets avicoles. Le montant de ce crédit peut atteindre 70% du coût d'investissement (matériel et équipement des exploitations et/ou aménagement ou construction des bâtiments d'élevage avicoles et des infrastructures annexes) avec un plafond par bénéficiaire de 15.000.000 dh. L'objectif étant de faire de l'aviculture marocaine, disposant de potentialités importantes, une activité phare de l'économie nationale orientée vers l'exportation.

Exportation d'œufs et de poussins

En 2008, le groupe Ouakkaha a réussi à exporter des œufs à couvrir de poussins de chair au Sénégal. Depuis, ce sont la Côte d'Ivoire et la Mauritanie qui s'approvisionnent du Maroc à travers ce groupe basé à Ouled Taima.

Pour initier cette activité le groupe Ouakkaha a dû obtenir les autorisations nécessaires auprès du Ministère d'Agriculture, assurant que ses couvoirs respectent les dispositifs officiels de protection et de prévention sanitaires, pour pouvoir exporter des œufs sains et en bonnes conditions.

La livraison des œufs est assurée par le transport aérien au départ de Casablanca, sauf pour la Mauritanie, compte tenu de sa proximité géographique du site de production à Taroudant. Le marché mauritanien est livré en poussins de chair et même en aliments par des camions adéquats.

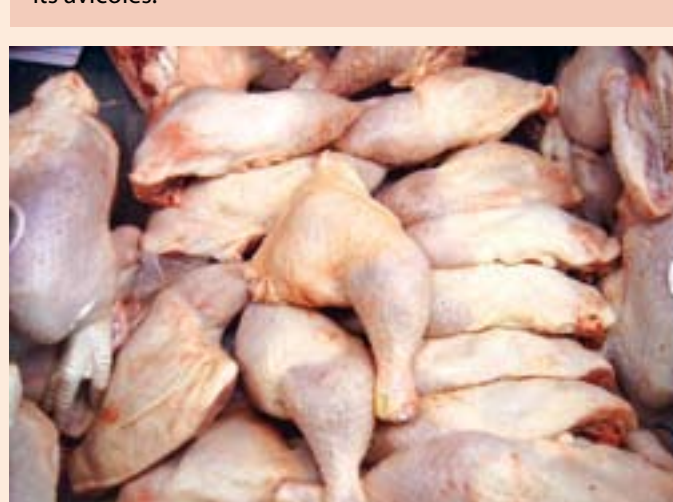


La canicule a causé des pertes considérables

Les fortes vagues de chaleur qui ont sévit pendant le mois d'août, avec des températures dépassant les 48° dans certaines régions, ont entraîné de lourdes pertes dans le secteur avicole (la température tolérée pour l'aviculture étant de 38 degrés). La Fisa a annoncé des pics de mortalité de 15% pour le poulet de chair en fin de cycle d'élevage et de 10% pour la dinde en fin de cycle d'élevage.

En termes de chute de performances, les chiffres de la Fisa révèlent d'un retard de croissance de près de 15% pour le poulet et 10% pour la dinde. Pour les reproducteurs et de couvaille, la baisse de ponte et du taux d'éclosion ont été de 25%. Côté pondeuses, elles ont subi une baisse de 10%.

A noter que les aviculteurs bénéficient désormais d'une subvention de 30% lors de l'acquisition d'un système de refroidissement (brumisation ou pad cooling) pour l'équipement de leurs bâtiments d'élevage. Ce qui incitera, sans aucun doute, les aviculteurs à doter leurs bâtiments d'élevage en matériel de refroidissement nécessaire qui permettra de pallier ou du moins réduire les effets récurrents des coups de chaleur de la saison d'été qui se traduisent chaque année par des pertes financières importantes aux éleveurs et une perturbation dans l'approvisionnement normal du marché en produits avicoles.



Répartition géographique de la production:

La production avicole est concentrée sur l'axe El Jadida

- Kenitra qui regroupe :
- 54% de la capacité de production de poussins à chair
- 79% de la capacité de production de poulettes futures pondeuses
- 70-85 % des élevages de poulet d'aliments composés
- 70-85 % des élevages de poulet et de pondeuses d'œufs de consommation